

## IVAC 2024 : quatre collèges de l'éducation prioritaire sur dix apportent une plus-value à la réussite au DNB

Au regard des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>), 17 % des collèges publics de l'académie apportent une plus-value sur les taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) et 20 % sur les notes obtenues à l'écrit. Ces résultats chutent fortement pour le taux de réussite, en raison de la suppression des correctifs académiques, et sont en légère progression pour la note à l'écrit.

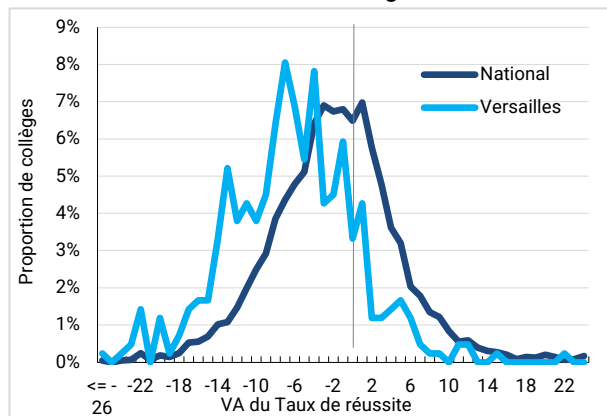
Les collèges publics de l'académie présentent des valeurs ajoutées du taux de réussite et de la note moyenne à l'écrit du DNB (série générale) plus souvent négatives par rapport au national. Les valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB sont légèrement moins éloignées du national que celles du taux de réussite. Les collèges de l'éducation prioritaire de l'académie affichent des valeurs ajoutées plus souvent positives que celles des collèges publics hors éducation prioritaire.

### Des valeurs ajoutées académiques en deçà du niveau national

À la session 2024, 17 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée positive des taux de réussite à la série générale du diplôme national du brevet (DNB) contre 41 % au niveau national. Cette proportion chute fortement pour l'académie par rapport à 2023 : -20 points, contre -2 points au niveau national (*encadré méthodologique*). Les valeurs ajoutées du taux de réussite sont davantage négatives dans l'académie qu'au national : -6,5 en moyenne, en forte baisse de 4,2 points par rapport à la session 2023, contre -2,1 au niveau national, en baisse de 0,3 point (*graphique 1*). Cette forte baisse s'explique par la suppression des correctifs académiques à partir de la session 2024, une des mesures du « choc des savoirs » annoncées en décembre 2023.

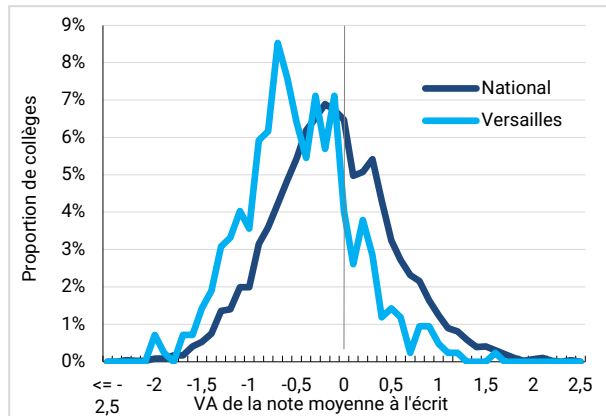
Au niveau départemental, les écarts sont très marqués. L'Essonne et le Val-d'Oise affichent en moyenne des valeurs ajoutées du taux de réussite moins faibles (respectivement -5,7 et -5,0, en baisse de 4,3 et 3,6 points) ainsi que les plus fortes proportions de collèges avec une valeur ajoutée positive (16 % et 27 %). À l'inverse, les Yvelines et les Hauts-de-Seine présentent les valeurs ajoutées du taux de réussite les plus basses (respectivement -7,9 et -7,4, en baisse de 3,7 et 5,2 points) et les proportions de collèges avec une valeur ajoutée positive les plus faibles (respectivement 12 % et 10 % de collèges avec des valeurs ajoutées positives, en baisse de 14 et 21 points).

**Graphique 1 : Répartition des collèges publics en fonction de la valeur ajoutée du taux de réussite à la série générale du DNB**



Champ : collèges publics ; Source : Depp-Menesr.  
Note de lecture : 4 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée du taux de réussite de 1, contre 7 % au national.

**Graphique 2 : Répartition des collèges publics en fonction de la valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit à la série générale du DNB**



Champ : collèges publics ; Source : Depp-Menesr.  
Note de lecture : 4 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit de 0, contre 6,5 % au national.

De la même façon que pour les taux de réussite, et comme en 2023, les notes moyennes à l'écrit de la série générale du DNB des collèges publics de l'académie sont plus souvent en dessous des notes attendues qu'au national : les valeurs ajoutées des notes moyennes à l'écrit sont ainsi bien moins souvent positives dans l'académie qu'au niveau national (*graphique 2*). Seulement 20 % des collèges publics de l'académie obtiennent une valeur ajoutée positive, contre 43 % au niveau national (+ 4 points par rapport à 2023 pour l'académie, contre - 2 points au national). La valeur ajoutée de la note moyenne académique est également en deçà du niveau national (-0,5 point contre -0,2 point, valeur en hausse de 0,2 point pour l'académie et stable pour le national). 85 % des collèges publics de l'académie ayant eu une valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit négative en 2023 conservent une valeur ajoutée négative en 2024.

### **L'éducation prioritaire réalise de meilleures valeurs ajoutées que le public hors EP**

39 % des collèges Rep+ (72 % au national) et 41 % des collèges Rep de l'académie (51 % au national) obtiennent une valeur ajoutée positive du taux de réussite au DNB, contre 10 % pour les collèges publics hors éducation prioritaire (EP). Ces résultats baissent de façon plus importante pour les collèges Rep+ (- 35 points, contre - 22 points pour le Rep et - 18 points pour le public hors EP). Si les valeurs ajoutées du taux de réussite en Rep+ et en Rep (respectivement, + 0,3 et - 4,0) baissent en moyenne de 3,3 et 5,1 points par rapport à la session 2023, elles restent au-dessus de celles observées dans le secteur public hors EP (-7,4, en baisse de 4,0 points).

Les deux collèges Rep+ des Hauts-de-Seine obtiennent une valeur ajoutée du taux de réussite négative. Sur les 6 collèges Rep+ de l'Essonne, 3 obtiennent une valeur ajoutée positive. Ils sont 4 sur 7 dans le Val-d'Oise et 2 sur 8 dans les Yvelines.

En Rep, l'Essonne voit la moitié de ses collèges obtenir une valeur ajoutée positive (8 sur 16). Le Val-d'Oise en voit un peu moins de la moitié (13 sur 28), contre 30 % des collèges Rep des Yvelines (3 sur 10) et 29 % de ceux des Hauts-de-Seine (5 sur 17).

La tendance départementale est différente de celle observée pour la valeur ajoutée du taux de réussite, avec des écarts légèrement plus resserrés : le Val-d'Oise présente les meilleures valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB (-0,4 en moyenne, soit 0,2 point de plus qu'en 2023) et la proportion la plus élevée de collèges avec une valeur ajoutée positive (25 %, en hausse de 6 points). À l'inverse, les Yvelines affichent les moins bonnes valeurs ajoutées (-0,6 en moyenne, soit une progression de 0,3 point) et seulement un collège sur dix (11 %) avec une valeur ajoutée positive. L'Essonne et les Hauts-de-Seine présentent des situations similaires : une valeur ajoutée identique (-0,5, en progression de 0,2 point pour l'Essonne et stable pour les Hauts-de-Seine) et une proportion de collèges avec une valeur ajoutée positive supérieure à la moyenne académique et légèrement en dessous de celle du Val-d'Oise (22 % pour l'Essonne, contre 24 % pour les Hauts-de-Seine)

Les collèges de l'académie relevant de l'éducation prioritaire obtiennent également de meilleures valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB que les collèges publics hors EP, avec des écarts en légère hausse par rapport à 2023. Les collèges Rep+ et Rep présentent respectivement des valeurs ajoutées de -0,2 et -0,3 en moyenne, contre -0,6 pour les collèges publics hors EP. Ces valeurs progressent de 0,2 point pour les Rep+ et Rep et de 0,1 point pour le public hors EP. 43 % des collèges Rep+ et 35 % des collèges Rep obtiennent une valeur ajoutée positive de la note moyenne à l'écrit (respectivement + 16 et + 9 points par rapport à 2023), contre 16 % des collèges publics hors EP, + 3 points. Ils sont 66 % en Rep+ au national et 48 % en Rep.

Au niveau départemental, 4 parmi 6 collèges Rep+ de l'Essonne obtiennent une valeur ajoutée positive de la note moyenne à l'écrit du DNB, 4 parmi 7 pour le Val-d'Oise et 1 sur 2 pour les Hauts-de-Seine. Les Yvelines n'en comptent qu'1 sur 8. Pour les collèges Rep, seuls 3 des 10 collèges des Yvelines, 5 des 16 collèges de l'Essonne et 5 des 17 des Hauts-de-Seine présentent une valeur ajoutée positive. La situation est plus favorable pour le Val-d'Oise (12 parmi 28).

#### **Encadré méthodologique**

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (Ivac) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leurs taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution du collège à la réussite de ses élèves. Ils tiennent compte des caractéristiques des élèves : l'origine sociale, le sexe, l'âge, le niveau scolaire (déterminé par le score obtenu à l'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>).

Deux indicateurs déclinent les Ivac : la valeur ajoutée du taux de réussite au DNB et la valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit du DNB. Les valeurs ajoutées sont déclinées pour chaque série (générale et professionnelle) mais en raison des faibles effectifs d'élèves inscrits à la série professionnelle du DNB dans les établissements, seule la valeur ajoutée de la série générale du DNB est exploitée dans cette brève.